## La souveraineté numérique

Stéphane Bortzmeyer <stephane+blog@bortzmeyer.org>

## Première rédaction de cet article le 19 août 2024

https://www.bortzmeyer.org/souverainete-numerique.html

Auteur(s): Brunessen Bertrand, Guillaume Le Floch

ISBN n°978-2-8027-7134-0

Éditeur : Bruylant Publié en 2024

Cet ouvrage <a href="https://www.larcier-intersentia.com/fr/souverainete-numerique-9782802771340">html> collectif rassemble les articles liés aux interventions lors d'un intéressant colloque sur la souveraineté numérique <a href="https://iode.univ-rennes.fr/tous-nos-evenements/souverainete-numerique">https://iode.univ-rennes.fr/tous-nos-evenements/souverainete-numerique>"tenu à la fac de droit de Rennes en 2022."

(Curieusement, le livre ne mentionne apparemment pas du tout le colloque <https://souvnum.sciencesconf.org/>.)

Comme tous les ouvrages collectifs, personne ne sera d'accord avec tout. Personnellement, j'ai trouvé qu'il y avait une variété de positions qui permet de bien se rendre compte de la difficulté de cerner le concept de souveraineté numérique et ses conséquences. Je trouve quand même que plusieurs articles sont excessivement pro-État, considérant que l'État agit forcément dans l'intérêt des citoyens, que la loi de l'État est toujours parfaite et que le remède à tous les problèmes de l'Internet est davantage de lois formelles (rappelez-vous que ce colloque est organisé par des juristes). Heureusement, certaines interventions comme celle de Pauline Türk (« L'exercice des fonctions de l'État à l'ère numérique ») sont plus critiques vis-à-vis de cette conception.

Une section particulièrement riche et originale est celle consacrée aux différentes conceptions nationales de la souveraineté numérique. Elle permet d'échapper à une vision étroite de la souveraineté et essayant de se placer à la place des autres. Ainsi, Paul-Alain Zibi Fama (qui n'avait pas pu être présent au colloque) parle de la souveraineté numérique, vue d'Afrique, continent régulièrement oublié dans les débats sur l'Internet. L'idée est très bonne mais gâchée par des erreurs comme de parler de "blockchain" « chiffrée », alors que justement la chaîne de blocs repose sur la transparence, pas sur la confidentialité. D'autre part, il met l'accent sur le manque de cadre juridique en Afrique, comme si c'était le principal problème (encore un biais de juriste). J'ai par contre apprécié l'analyse détaillé de l'état actuel de dépendance de l'Afrique, et l'accent mis sur l'importance de l'éducation.

J'ai aussi noté l'article de Mathilde Velliet sur « La conception américaine [sic] de la souveraineté numérique » à propos de l'extrême hypocrisie de la position de Washington (aussi bien le gouvernement que les influenceurs) pour qui « souveraineté numérique » est un gros mot, uniquement utilisé pour critiquer les efforts d'indépendance technologique des autres pays, notamment l'Europe, alors que les nombreuses interventions de l'État pour aider les entreprises étatsuniennes, qui ont exactement les mêmes objectifs, ne sont jamais critiquées.

Mais lisez le reste du livre <a href="https://www.lgdj.fr/la-souverainete-numerique-9782802771340">html>: vous y trouverez plein de choses, sur ce thème souvent abordé de manière simpliste dans les médias et les réseaux sociaux. (Oui, je sais, il est cher. Demandez à votre employeur.)

Des vidéos du colloque sont disponibles en ligne <a href="https://univ-droit.fr/recherche/actualites-de-lamanifestations/43791-souverainete-numerique">https://univ-droit.fr/recherche/actualites-de-lamanifestations/43791-souverainete-numerique</a>.